DEMANDE DE SUBVENTION ONTARIENNE POUR LE SOUTIEN AUX PETITES ENTREPRISES DU SECTEUR DU TOURISME ET DU VOYAGE

Section 1 : Renseignements sur la personne-ressource

Remplissez cette section si vous remplissez cette demande au nom d’une entreprise autochtone ou du groupe d’entreprises autochtones affiliées (le cas échéant). Consultez le Guide de demande pour les utilisateurs – Subvention ontarienne pour le soutien aux petites entreprises du secteur du tourisme et du voyage pour obtenir la définition d’une entreprise affiliée.

Prénom (obligatoire) :

Cliquez ou touchez ici pour entrer Prénom

Nom de famille (obligatoire) :

Cliquez ou touchez ici pour entrer Nom de famille

Numéro de téléphone (obligatoire) :

Cliquez ou touchez ici pour entrer Numéro de téléphone

Courriel (obligatoire) :

Cliquez ou touchez ici pour entrer Courriel

Site Web de l’entreprise (facultatif) :

Cliquez ou touchez ici pour entrer Site Web de l’entreprise

Coordonnées de la personne-ressource de l’entreprise

Si vous êtes un tiers autorisé à remplir cette demande au nom d’une entreprise ou d’un groupe d’entreprises affiliées, veuillez fournir les renseignements sur le propriétaire ou le dirigeant de l’entreprise qui vous a embauché ou de qui vous relevez.

Prénom du propriétaire de l’entreprise ou du dirigeant de l’entreprise (obligatoire) : Cliquez ou touchez ici pour entrer Prénom du propriétaire de l’entreprise ou du dirigeant de l’entreprise

Nom de famille du propriétaire de l’entreprise ou du dirigeant de l’entreprise (obligatoire)  : Cliquez ou touchez ici pour entrer Nom de famille du propriétaire de l’entreprise ou du dirigeant de l’entreprise

Site Web de l’entreprise (facultatif) :

Cliquez ou touchez ici pour entrer Site Web de l’entreprise

Adresse principale de l’entreprise en Ontario

Si vous possédez plusieurs emplacements d’affaires en Ontario ou au Canada, veuillez fournir l’adresse associée au compte bancaire de votre entreprise. Vous devez posséder une adresse d’affaires en Ontario pour être admissible à cette subvention.

Adresse (obligatoire) :

Cliquez ou touchez ici pour entrer Adresse

Adresse, ligne 2 (facultatif) :

Cliquez ou touchez ici pour entrer Adresse, ligne 2

Ville/municipalité (obligatoire) :

Cliquez ou touchez ici pour entrer Ville/municipalité

Province (obligatoire) :

Cliquez ou touchez ici pour entrer Province

Code postal (obligatoire) :

Cliquez ou touchez ici pour entrer Code postal

Section 2 : Entreprise

Nom légal de l’entreprise (obligatoire) : Cliquez ou touchez ici pour entrer Nom légal de l’entreprise

Dénomination sociale ou nom commercial de l’entreprise (facultatif) : Cliquez ou touchez ici pour entrer Dénomination sociale ou nom commercial de l’entreprise

Numéro d’entreprise de l’ARC (facultatif) : Cliquez ou touchez ici pour entrer Numéro d’entreprise de l’ARC

Où puis-je trouver mon numéro d’entreprise?

Le numéro d’entreprise à neuf chiffres qui identifie votre entreprise se trouve sur votre déclaration de TPS/TVH, la liste de paie de l’employeur ou le formulaire T2 Déclaration de revenus des sociétés.

Sélectionnez le type d’entreprise que vous possédez (obligatoire) :

La liste contient tous les types d’entreprises admissibles à cette subvention et les pièces à joindre à votre demande.

Vous ne voyez pas votre type d’entreprise? Consultez le Guide de demande pour les utilisateurs – Subvention ontarienne pour le soutien aux petites entreprises du secteur du tourisme et du voyage aux sections sur les activités commerciales des entreprises du secteur du tourisme et du voyage admissibles et non admissibles pour plus de détails.

Parcs d’attractions et parcs aquatiques

* Permis et licences valides délivrés par les autorités compétentes (p. ex., Commission des normes techniques et de la sécurité), (le cas échéant)
* Permis et licences d’entreprise nécessaires pour exploiter l’entreprise (obligatoire)
* Certificat de constitution en personne morale (le cas échéant)

Gîtes

* Permis et licences d’entreprise nécessaires pour exploiter l’entreprise (le cas échéant)
* Certificat de constitution en personne morale (le cas échéant)

Chalets ou cabines

* Avis d’évaluation foncière (le cas échéant)
* Permis et licences d’entreprise nécessaires pour exploiter l’entreprise (le cas échéant)
* Certificat de constitution en personne morale (le cas échéant)

Services de feux d’artifice

* Certificat en pyrotechnie délivré par Ressources naturelles Canada (obligatoire)
* Permis et licences d’entreprise nécessaires pour exploiter l’entreprise (obligatoire)
* Certificat de constitution en personne morale (le cas échéant)

Hôtels et motels

* Permis et licences d’entreprise nécessaires pour exploiter l’entreprise (obligatoire)
* Certificat de constitution en personne morale (le cas échéant)

Camps de chasse et de pêche

* Permis et licences d’entreprise nécessaires pour exploiter l’entreprise (obligatoire)
* Certificat de constitution en personne morale (le cas échéant)

Attractions intérieures destinées principalement aux touristes (par exemple, maisons hantées, palais du rire et labyrinthes)

* Permis et licences valides délivrés par les autorités compétentes (p. ex., Commission des normes techniques et de la sécurité), (le cas échéant)
* Permis et licences d’entreprise nécessaires pour exploiter l’entreprise (obligatoire)
* Certificat de constitution en personne morale (le cas échéant)

Services mobiles d’alimentation

* Permis et licences d’entreprise nécessaires pour exploiter l’entreprise (obligatoire)
* Certificat de constitution en personne morale (le cas échéant)

Tours d’observation

* Permis et licences d’entreprise nécessaires pour exploiter l’entreprise (obligatoire)
* Certificat de constitution en personne morale (le cas échéant)

Exploitants de manèges, de jeux et d’autres activités qui fonctionnent en concession dans les parcs aquatiques, les parcs d’attractions, les carnavals, les foires et les festivals

* Permis et licences valides délivrés par les autorités compétentes (p. ex., Commission des normes techniques et de la sécurité), (le cas échéant)
* Permis et licences d’entreprise nécessaires pour exploiter l’entreprise (obligatoire)
* Certificat de constitution en personne morale (le cas échéant)

Activités d’aventure en plein air sans hébergement

* Permis et licences valides délivrés par les autorités compétentes (p. ex., Commission des normes techniques et de la sécurité), (le cas échéant)
* Permis et licences d’entreprise nécessaires pour exploiter l’entreprise (obligatoire)
* Certificat de constitution en personne morale (le cas échéant)

Camps de loisirs et camps de vacances (par exemple, camps d’été avec nuitées)

* Permis et licences d’entreprise nécessaires pour exploiter l’entreprise (obligatoire)
* Certificat de constitution en personne morale (le cas échéant)

Services de location récréative

* Permis et licences d’entreprise nécessaires pour exploiter l’entreprise (obligatoire)
* Certificat de constitution en personne morale (le cas échéant)

Centres de villégiature

* Permis et licences d’entreprise nécessaires pour exploiter l’entreprise (obligatoire)
* Certificat de constitution en personne morale (le cas échéant)

Agents de voyage et grossistes inscrits auprès du Conseil de l'industrie du tourisme de l'Ontario (CITO)

* Permis et licences d’entreprise nécessaires pour exploiter l’entreprise (obligatoire)
* Certificat de constitution en personne morale (le cas échéant)
* Entrez votre numéro d’inscription auprès du Conseil de l'industrie du tourisme de l'Ontario (CITO) (obligatoire)

Veuillez fournir une brève description de votre entreprise

Elle doit contenir environ 30 mots et fournir des détails se rapportant à la nature de votre entreprise.

Exemples : Mon entreprise est un gîte à Kingston. Nous louons deux chambres à l’étage de notre maison toute l’année, habituellement la fin de semaine, et nous fournissons le petit déjeuner.

Mon entreprise est un parc aquatique à Oshawa. Nous possédons plus de 40 attractions pour les enfants et les adultes. Nous sommes uniquement ouverts l’été. Cliquez ou tapez ici pour entrer une courte description de votre entreprise

Nombre total d’employés au 30 avril 2021 (obligatoire) :

Comprend le nombre actuel de travailleurs à temps plein, à temps partiel et saisonniers.

Cliquez ou touchez ici pour entrer Nombre total d’employés au 30 avril 2021

À quel moment avez-vous démarré ou acquis votre entreprise? (obligatoire) :

Avant le 2 juillet 2019

Le 2 juillet 2019 ou après et avant le 1er janvier 2021

Si avant le 2 juillet 2019 a été sélectionné, fournissez les renseignements ci-dessous.

Vous devez entrer le total des revenus pour trois mois consécutifs en 2019 et le total des revenus pour les mêmes trois mois consécutifs en 2020. Ces renseignements serviront à calculer la baisse des revenus de votre entreprise.

Les trois mois consécutifs peuvent être par exemple mai, juin et juillet (de mai à juillet). Les dates de début et de fin de la période de trois mois ne doivent pas nécessairement correspondre au premier et au dernier jour du mois. Par exemple, vous pouvez choisir la période du 16 mai au 15 août.

Veuillez consulter le Guide de demande pour les utilisateurs – Subvention ontarienne pour le soutien aux petites entreprises du secteur du tourisme et du voyage pour de plus amples renseignements sur le calcul de la baisse des revenus.

Que considère-t-on comme étant des revenus pour cette subvention?

Tout revenu attribuable à des activités exercées en Ontario. Aux fins de la présente subvention, les revenus d’une entreprise correspondent à ses revenus provenant de ses activités habituelles en Ontario et de sources indépendantes, et sont déterminés au moyen de ses pratiques comptables habituelles.

Pour les fins de cette subvention, les revenus ne comprennent pas :

* les postes extraordinaires et les montants à titre de capital comme le produit de la vente d'immobilisations
* les montants reçus dans le cadre de programmes fédéraux et provinciaux qui fournissent une aide financière temporaire en raison de la pandémie de COVID‑19, par exemple :
  + la Subvention salariale d'urgence du Canada
  + la Subvention d'urgence du Canada pour le loyer
  + les remises de l’Ontario pour l’équipement de protection individuelle, les impôts fonciers et les coûts d’énergie

Début de la période de trois mois (obligatoire) : Cliquez ou touchez ici pour entrer Début de la période de trois mois

Fin de la période de trois mois (obligatoire) : Cliquez ou touchez ici pour entrer Fin de la période de trois mois

En vous fondant sur la période de trois mois indiquée ci-dessus, entrez le total des revenus de ces trois mois pour 2019 et 2020.

Total des revenus pour les trois mois en 2019 (obligatoire) : Cliquez ou touchez ici pour entrer Total des revenus pour les trois mois en 2019

Total des revenus pour les trois mois en 2020 (obligatoire) : Cliquez ou touchez ici pour entrer Total des revenus pour les trois mois en 2020

Section 3 : Entreprises affiliées

Une entreprise est affiliée à une autre entreprise si :

* soit une des entreprises contrôle l’autre entreprise directement ou indirectement;
* soit chaque entreprise est contrôlée directement ou indirectement par la même entreprise, le même particulier ou le même groupe de particuliers ou d’entreprises.

Votre entreprise était-elle affiliée à une ou plusieurs entreprises au 30 avril 2021? (obligatoire)

Oui

Non

Si vous avez sélectionné Oui pour la question ci-dessus, remplissez la section suivante pour chaque entreprise affiliée.

Pour chaque entreprise affiliée, vous devez entrer le nombre d’employés au 30 avril 2021.

Si vous avez démarré ou acquis votre entreprise avant le 2 juillet 2019, vous devez aussi entrer le total des revenus pour trois mois consécutifs en 2019 et le total des revenus pour les trois mêmes mois consécutifs en 2020 pour chaque entreprise. Ces renseignements serviront à calculer la baisse des revenus de votre groupe d’entreprises affiliées.

Les trois mois consécutifs peuvent être par exemple mai, juin et juillet (de mai à juillet). Les dates de début et de fin de la période de trois mois ne doivent pas nécessairement correspondre au premier et au dernier jour du mois. Par exemple, vous pouvez choisir la période du 16 mai au 15 août.

Les périodes de trois mois n’ont pas à être les mêmes pour chaque entreprise affiliée. Vous pouvez choisir la période de trois mois qui convient le mieux pour une entreprise en particulier.

Veuillez consulter le Guide de demande pour les utilisateurs – Subvention ontarienne pour le soutien aux petites entreprises du secteur du tourisme et du voyage pour de plus amples renseignements sur le calcul de la baisse des revenus.

**Entreprise affiliée 1**

Nom légal de l’entreprise (obligatoire) : Cliquez ou touchez ici pour entrer Nom légal de l’entreprise

Dénomination sociale ou nom commercial de l’entreprise (facultatif) : Cliquez ou touchez ici pour entrer Dénomination sociale ou nom commercial de l’entreprise

Numéro d’entreprise de l’ARC (facultatif) : Cliquez ou touchez ici pour entrer Numéro d’entreprise de l’ARC

Nombre total d’employés au 30 avril 2021 (obligatoire) :

Comprend le nombre actuel de travailleurs à temps plein, à temps partiel et saisonniers.

Cliquez ou touchez ici pour entrer Nombre total d’employés au 30 avril 2021

À quel moment avez-vous démarré ou acquis votre entreprise? (obligatoire) :

Avant le 2 juillet 2019

Le 2 juillet 2019 ou après

Remplissez la section ci-dessous seulement pour les entreprises qui ont démarré ou été acquises avant le 2 juillet 2019.

Début de la période de trois mois en 2019 (obligatoire) : Cliquez ou touchez ici pour entrer Début de la période de trois mois en 2019

Fin de la période de trois mois en 2019 (obligatoire) : Cliquez ou touchez ici pour entrer Fin de la période de trois mois en 2019

En vous fondant sur la période de trois mois indiquée ci-dessus, entrez le total des revenus de ces trois mois pour 2019 et 2020.

Total des revenus pour les trois mois en 2019 (obligatoire) : Cliquez ou touchez ici pour entrer Total des revenus pour les trois mois en 2019

Total des revenus pour les trois mois en 2020 (obligatoire) : Cliquez ou touchez ici pour entrer Total des revenus pour les trois mois en 2020

**Entreprise affiliée 2**

Nom légal de l’entreprise (obligatoire) : Cliquez ou touchez ici pour entrer Nom légal de l’entreprise

Dénomination sociale ou nom commercial de l’entreprise (facultatif) : Cliquez ou touchez ici pour entrer Dénomination sociale ou nom commercial de l’entreprise

Numéro d’entreprise de l’ARC (facultatif) : Cliquez ou touchez ici pour entrer Numéro d’entreprise de l’ARC

Nombre total d’employés au 30 avril 2021 (obligatoire) :

Comprend le nombre actuel de travailleurs à temps plein, à temps partiel et saisonniers.

Cliquez ou touchez ici pour entrer Nombre total d’employés au 30 avril 2021

Remplissez la section ci-dessous seulement pour les entreprises qui ont démarré ou été acquises avant le 2 juillet 2019.

À quel moment avez-vous démarré ou acquis votre entreprise? (obligatoire) :

Avant le 2 juillet 2019

Le 2 juillet 2019 ou après

Si avant le 2 juillet 2019 a été sélectionné, fournissez les renseignements ci-dessous.

Début de la période de trois mois en 2019 (obligatoire) : Cliquez ou touchez ici pour entrer Début de la période de trois mois en 2019

Fin de la période de trois mois en 2019 (obligatoire) : Cliquez ou touchez ici pour entrer Fin de la période de trois mois en 2019

En vous fondant sur la période de trois mois indiquée ci-dessus, entrez le total des revenus de ces trois mois pour 2019 et 2020.

Total des revenus pour les trois mois en 2019 (obligatoire) : Cliquez ou touchez ici pour entrer Total des revenus pour les trois mois en 2019

Total des revenus pour les trois mois en 2019 (obligatoire) : Cliquez ou touchez ici pour entrer Total des revenus pour les trois mois en 2019

**Entreprise affiliée 3**

Nom légal de l’entreprise (obligatoire) : Cliquez ou touchez ici pour entrer Nom légal de l’entreprise

Dénomination sociale ou nom commercial de l’entreprise (facultatif) : Cliquez ou touchez ici pour entrer Dénomination sociale ou nom commercial de l’entreprise

Numéro d’entreprise de l’ARC (facultatif) : Cliquez ou touchez ici pour entrer Numéro d’entreprise de l’ARC

Nombre total d’employés au 30 avril 2021 (obligatoire) :

Comprend le nombre actuel de travailleurs à temps plein, à temps partiel et saisonniers.

Cliquez ou touchez ici pour entrer Nombre total d’employés au 30 avril 2021

Remplissez la section ci-dessous seulement pour les entreprises qui ont démarré ou été acquises avant le 2 juillet 2019.

À quel moment avez-vous démarré ou acquis votre entreprise? (obligatoire) :

Avant le 2 juillet 2019

Le 2 juillet 2019 ou après

Si avant le 2 juillet 2019 a été sélectionné, fournissez les renseignements ci-dessous.

Début de la période de trois mois en 2019 (obligatoire) : Cliquez ou touchez ici pour entrer Début de la période de trois mois en 2019

Fin de la période de trois mois en 2019 (obligatoire) : Cliquez ou touchez ici pour entrer Fin de la période de trois mois en 2019

En vous fondant sur la période de trois mois indiquée ci-dessus, entrez le total des revenus de ces trois mois pour 2019 et 2020.

Total des revenus pour les trois mois en 2019 (obligatoire) : Cliquez ou touchez ici pour entrer Total des revenus pour les trois mois en 2019

Total des revenus pour les trois mois en 2020 (obligatoire) : Cliquez ou touchez ici pour entrer Total des revenus pour les trois mois en 2020

**Entreprise affiliée 4**

Nom légal de l’entreprise (obligatoire) : Cliquez ou touchez ici pour entrer Nom légal de l’entreprise

Dénomination sociale ou nom commercial de l’entreprise (facultatif) : Cliquez ou touchez ici pour entrer Dénomination sociale ou nom commercial de l’entreprise

Numéro d’entreprise de l’ARC (facultatif) : Cliquez ou touchez ici pour entrer Numéro d’entreprise de l’ARC

Nombre total d’employés au 30 avril 2021 (obligatoire) :

Comprend le nombre actuel de travailleurs à temps plein, à temps partiel et saisonniers.

Cliquez ou touchez ici pour entrer Nombre total d’employés au 30 avril 2021

Remplissez la section ci-dessous seulement pour les entreprises qui ont démarré ou été acquises avant le 2 juillet 2019.

À quel moment avez-vous démarré ou acquis votre entreprise? (obligatoire) :

Avant le 2 juillet 2019

Le 2 juillet 2019 ou après

Si avant le 2 juillet 2019 a été sélectionné, fournissez les renseignements ci-dessous.

Début de la période de trois mois en 2019 (obligatoire) : Cliquez ou touchez ici pour entrer Début de la période de trois mois en 2019

Fin de la période de trois mois en 2019 (obligatoire) : Cliquez ou touchez ici pour entrer Fin de la période de trois mois en 2019

En vous fondant sur la période de trois mois indiquée ci-dessus, entrez le total des revenus de ces trois mois pour 2019 et 2020.

Total des revenus pour les trois mois en 2019 (obligatoire) : Cliquez ou touchez ici pour entrer Total des revenus pour les trois mois en 2019

Total des revenus pour les trois mois en 2020 (obligatoire) : Cliquez ou touchez ici pour entrer Total des revenus pour les trois mois en 2020

**Entreprise affiliée 5**

Nom légal de l’entreprise (obligatoire) : Cliquez ou touchez ici pour entrer Nom légal de l’entreprise

Dénomination sociale ou nom commercial de l’entreprise (facultatif) : Cliquez ou touchez ici pour entrer Dénomination sociale ou nom commercial de l’entreprise

Numéro d’entreprise de l’ARC (facultatif) : Cliquez ou touchez ici pour entrer Numéro d’entreprise de l’ARC

Nombre total d’employés au 30 avril 2021 (obligatoire) :

Comprend le nombre actuel de travailleurs à temps plein, à temps partiel et saisonniers.

Cliquez ou touchez ici pour entrer Nombre total d’employés au 30 avril 2021

Remplissez la section ci-dessous seulement pour les entreprises qui ont démarré ou été acquises avant le 2 juillet 2019.

À quel moment avez-vous démarré ou acquis votre entreprise? (obligatoire) :

Avant le 2 juillet 2019

Le 2 juillet 2019 ou après

Si avant le 2 juillet 2019 a été sélectionné, fournissez les renseignements ci-dessous.

Début de la période de trois mois (obligatoire) : Cliquez ou touchez ici pour entrer Début de la période de trois mois

Fin de la période de trois mois (obligatoire) : Cliquez ou touchez ici pour entrer Fin de la période de trois mois

En vous fondant sur la période de trois mois indiquée ci-dessus, entrez le total des revenus de ces trois mois pour 2019 et 2020.

Total des revenus pour les trois mois en 2019 (obligatoire) : Cliquez ou touchez ici pour entrer Total des revenus pour les trois mois en 2019

Total des revenus pour les trois mois en 2020 (obligatoire) : Cliquez ou touchez ici pour entrer Total des revenus pour les trois mois en 2020

Si vous avez plus de cinq entreprises affiliées, **fournissez les renseignements dans l’annexe « C » pour chaque entreprise affiliée supplémentaire et soumettez cette annexe avec votre demande.**

Section 4 – Renseignements sur les paiements

Si votre demande est approuvée, ces renseignements seront utilisés pour effectuer les paiements.

Nom légal de l’organisation (obligatoire) :

Cliquez ou touchez ici pour entrer Nom légal de l’organisation

Adresse (obligatoire) :Cliquez ou touchez ici pour entrer l’adresse du siège social

Ville (obligatoire) : Cliquez ou touchez ici pour entrer la ville où se trouve le siège social

Province : Ontario

Code postal (obligatoire) : Cliquez ou touchez ici pour entrer le code postal du siège social

Section 5 : Entente

La personne soussignée, signataire autorisée du demandeur, reconnaît ce qui suit et en convient :

1. les renseignements fournis en lien avec cette demande sont véridiques, exacts et complets, et sont assujettis à un examen et une vérification par la province de l’Ontario;
2. la personne soussignée a examiné les modalités de la Subvention ontarienne pour le soutien aux petites entreprises du secteur du tourisme et du voyage, jointes en annexe « A », et reconnaît que cette demande, y compris ces modalités, constituera une entente liant le demandeur et la province de l'Ontario, si cette demande est acceptée dans le cadre du programme;
3. la personne soussignée a passé en revue les lignes directrices pour la présentation d’une demande de Subvention ontarienne pour le soutien aux petites entreprises du secteur du tourisme et du voyage, dont une copie est jointe à la demande en tant qu’annexe « B ».
4. La personne soussignée possède le pouvoir légal et l’autorité pour présenter cette demande et conclure une entente au nom du demandeur, et par conséquent accepte les modalités au nom du demandeur.

Date : Cliquez ou touchez ici pour entrer Date

Signature :



Nom (en caractères d’imprimerie) : Cliquez ou touchez ici pour entrer Nom (en caractères d’imprimerie)

Titre/Poste : Cliquez ou touchez ici pour entrer Titre/Poste

Annexe « A » Modalités

La participation à ce programme est assujettie au respect des modalités qui suivent, qui constitueront (ainsi que le reste de la présente demande et les règles pour ce programme) un contrat valide et exécutoire entre Sa Majesté la Reine du chef de l'Ontario (la « province ») et le demandeur identifié dans la présente demande (le « demandeur ») à la suite de l’examen et de l’acceptation de la présente demande de participation au programme par la province :

1. Le demandeur confirme que tous les renseignements qu’il a transmis à la province en lien avec le programme sont véridiques, exacts et complets. Le demandeur convient que ni le fait d’être accepté dans ce programme ni la réception de tous fonds ne seront interprétés comme signifiant que la province convient que tout renseignement fourni est exact ou conforme aux exigences de ce programme (y compris l’admissibilité), et que de tels renseignements demeurent assujettis à une vérification comme décrit ci-dessous.
2. Le demandeur accepte de conserver tous les documents se rapportant à l’entente, y compris tous les documents justificatifs, pendant une période de six ans suivant la réception des fonds. Le demandeur convient que la province, ses représentants autorisés ou un vérificateur indépendant désigné par la province peuvent inspecter, copier et vérifier ces documents, et le demandeur accepte de les aider dans cette tâche, y compris en fournissant un accès direct à ces documents et en fournissant des copies de ces documents sur demande.
3. Si le demandeur contrevient à toute modalité de la présente entente, ou que tout renseignement fourni par le demandeur à la province en lien avec ce programme est par ailleurs inexact ou trompeur, ou que par ailleurs le demandeur n’a pas droit au financement dans le cadre de ce programme, le demandeur remboursera la subvention en totalité ou en partie, selon ce que détermine et demande la province. Tout montant devant être remboursé produira des intérêts à compter de la date de la demande, conformément à la *Loi sur l’administration financière* (Ontario). Les droits et recours à la disposition de la province en vertu de la présente entente s’ajoutent à ceux dont elle pourrait par ailleurs se prévaloir en droit ou en équité.
4. Le demandeur indemnisera et dégagera la province, les membres du Conseil exécutif de l'Ontario et leurs administrateurs, dirigeants, conseillers, mandataires, personnes nommées et employés de l’ensemble des responsabilités, pertes, coûts, dommages et dépenses (incluant les honoraires juridiques, d’experts et de conseillers), causes d’action, actions, réclamations, exigences, poursuites ou autres actions en justice de la part de quiconque, engagées ou subies, présentées ou intentées, découlant de quelque manière que ce soit de la présente entente ou de la participation du demandeur au programme ou découlant de cette entente ou de cette participation.
5. Le demandeur i) est, à tous les égards importants, en conformité avec l’ensemble des lois, règlements administratifs, ordonnances, décrets, exigences, directives, arrêtés, jugements, licences, permis, codes ou règlements applicables ayant force de loi, et avec l’ensemble des décisions, interprétations, jugements, ordonnances ou décrets applicables, de toute autorité gouvernementale ou de tout arbitre, qui sont juridiquement contraignants à ce moment, et ii) accepte que la province exerce la diligence raisonnable et procède aux enquêtes nécessaires en lien avec cette conformité.
6. Le demandeur consent à la divulgation (par des fonctionnaires de l’Agence du revenu du Canada) à la province de l’Ontario, aux seules fins de vérifier l’admissibilité et l’administration du financement en vertu du programme, des renseignements sur le contribuable obtenus par le gouvernement du Canada en vertu de la *Loi de l’impôt sur le revenu* (Canada).
7. Cette entente sera régie par les lois de la province de l’Ontario et les lois fédérales du Canada qui s’appliquent dans la province de l’Ontario.
8. La personne qui présente cette demande possède le pouvoir légal et l’autorité pour présenter cette demande et conclure une entente au nom du demandeur, et par conséquent accepte les modalités au nom du demandeur.